

BUREAU DU PROTHONOTAIRE,
7e Mai 1833.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Qu'il soit notoire que le septième jour de Mai, dans l'année mil huit cent trente-trois, Samuel Neilson et William Cowan, de Québec, Imprimeurs, Papetiers, et Associés, faisant commerce sous le nom et raison de Neilson et Cowan, résidant en la Cité de Québec, ont déposé dans ce Bureau le titre d'un livre, le titre duquel est dans les mots suivans, savoir :—" Recueil de Cantiques à l'usage des Missions, Retraites et Catéchismes. " Dixième Edition.—Enfans! Louez le Seigneur! Ps. " 112." Au sujet duquel ils réclament le droit de propriété comme propriétaires.

Enregistré en conformité à l'Acte Provincial, intitulé, " Acte pour protéger la propriété littéraire."

PERRAULT & BURROUGHS,
Prothonotaire de la Cour du Banc
du Roi du District de Québec.